



PROJET MINIER AURIFÈRE CANADIAN MALARTIC

Le rapport du BAPE est maintenant public

Québec, le 9 juillet 2009 – À la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le Projet minier aurifère Canadian Malartic par la Corporation minière Osisko. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 9 mars dernier. La commission d'enquête chargée de l'examen du projet était présidée par Pierre Fortin, secondé par le commissaire Jacques Locat.

Selon la commission, le projet pourrait être autorisé à certaines conditions qui assureraient sa réalisation dans une perspective de développement durable. Ces conditions ont pour but notamment de renforcer des engagements du promoteur, d'assurer de meilleures garanties financières ainsi que d'augmenter la qualité des mesures d'évaluation, de surveillance et de suivi environnementaux liées à la réalisation éventuelle du projet.

[Lire le communiqué](#)

[Le rapport](#)

Un chemin payé par l'état pour développer les mines de diamants mais aussi d'uranium.

La stratégie minérale du Québec fera l'objet d'une consultation régionale l'automne prochain avant de servir pour une réforme de la loi des mines et la loi sur les redevances minières.

Cette tournée régionale sera l'occasion de débattre avec le Ministre délégué aux Ressources naturelles, monsieur Serge Simard de la pertinence d'un moratoire sur l'uranium au Québec, le gouvernement devrait au moins répondre à la demande de moratoire sur l'uranium et cesser d'occulter la question.

[Lire la suite](#)



Quelques articles sur le sujet:

«*Feu vert du BAPE*»

[Radio Canada](#)

«*Osisko tente de clouer le bec à ses détracteurs*» [Le Devoir](#)
(Article réservé aux abonnés)

«*Le BAPE accepte le projet d'Osisko sous conditions*»

[La Presse](#)

Coalition

Pour que le Québec ait meilleure MINE !

Rapport du BAPE sur le projet de mine à ciel ouvert d'Osisko à Malartic : **Constats flagrants, recommandations timides**

Québec, 13 juillet 2009. Dans son rapport rendu public jeudi dernier, la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) conclut que le projet de mine à ciel ouvert d'Osisko « pourrait être autorisé à certaines conditions », et ce, malgré une série de constats flagrants que la commission dresse elle-même concernant les bévues et les torts occasionnés aux citoyens, les cadres réglementaires déficients, les risques de contamination des eaux souterraines et l'absence d'analyse détaillée pour la restauration des résidus miniers et de la fosse une fois les opérations terminées. La commission constate également qu'en l'absence des redevances minimales, les lendemains de la ville de Malartic ne sont pas garantis et signale que « des efforts restent à faire » afin d'assurer la relance économique de la ville. [Lire tout](#)

Dévoilement de la nouvelle stratégie minérale du Québec

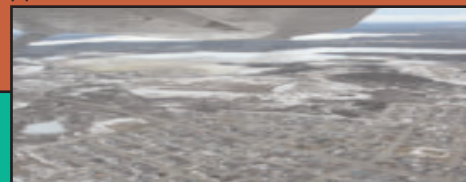
Commentaire de François Lapierre, Porte parole sur le dossier uranium à l'Association de Protection de l'Environnement des Hautes-Laurentides, à la Coalition Pour que le Québec ait meilleure Mine et au Réseau Québécois des Groupes Écologistes.

Aujourd'hui la montagne a accouchée d'une souris après deux années de lente gestation.

Après des événements qui ont brassé le MRNF, événements tel que le BAPE OSISKO à Malartic, le rapport du vérificateur général, et le forum sur l'uranium à Sept-Îles, la montagne ne pouvait plus se retenir et ses eaux ont crevées.

Est née la toute nouvelle Stratégie minérale du Québec sur fond vert « développement durable » !Tadam !!

[Lire la suite](#)



Pour l'actualité concernant l'URANIUM, visitez la page [Mosaïque des Brèves](#)